

Office de la  
Charité  
de Clermont.

Lyon, 18 juillet, 1819.

à M<sup>me</sup> Lescaud<sup>re</sup>,

Père V<sup>e</sup> Ceisieux  
et  
M<sup>me</sup> Berger

Mesdames

Daes le cas de Marie Berger  
ci-dessus apprentie chez Bréhard, servit ou  
plour, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Ceisieux la recevrait dans  
son atelier, (rue Veyret, 13 à Lyon) pour  
terminer son apprentissage qui avait été  
réduit à quatre ans, il resterait en  
complément de deux ans au viron.

Marie Berger se rappellera que ce  
fut Madame Ceisieux qui dévoila les  
meuvres traitements dont elle fut  
victime avec ses compagne Louise  
Fonction chez Bréhard qui habite  
meublement en quartier opposé.

Si vous jugez convenable d'envoyer la  
jeune Berger à Lyon, veuillez avis  
Madame Ceisieux qui s'empresse  
de vous expédier le montant de la  
voiture de Clermont à Lyon

M<sup>me</sup> Ceisieux compte sur la  
reconnaissance de Marie Berger,

Je crois qu'elle se buse complètement elle  
n'ignore pas que cette jeune fille a fait  
preuve d'orgueil et d'insubordination enfin  
d'ingratitude chez la dame Lacoube ;  
ajoutons encore qu'elle a montré une  
grande prédisposition à la toilette on  
exprimant nettement qu'une apprentie  
l'était libre d'employer son bienfaisance comme bon  
lui semblerait, Mon avis est que M<sup>me</sup> Ceiffier  
n'éprouverait que du désagrément, c'est  
facile à prévoir, puisque je fus obligé  
d'intervenir avec un de mes collègues  
pour faire respecter qui de droit, enfin son  
orgueil fut la cause principale de son  
éecvoi.

Veuillez m'honorer d'une réponse dans  
la quelle vous m'expliquerez ignorer le second  
chapitre de la présente, car M<sup>me</sup> Ceiffier  
serait affligée d'apprendre que je persiste  
à ne pas partager son aveuglement.

Je lisai avec plaisir une réponse  
particulière sur le jugement que je  
porte à l'égard de l'une de ces jeunes  
étourdiées pour qui la habitude de  
grandes villas est un poison.

Veuillez agréer

  
